

Bachelier en Informatique de gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE IG207 Expression écrite et orale en langue française			
Code	ECIG2B07IG207	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be) Romain FARAOONE (romain.faraone@helha.be) Thomas DEDIEU (dedieut@helha.be) HELHa Campus Montignies Thomas DEDIEU (dedieut@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. Elle vise à améliorer les compétences en français et en anglais. Elle vise également à parfaire les formations juridique et professionnelle des étudiants.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne**

- 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
- 2.4 Présenter une solution devant un public avec un support adéquat

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.3 Respecter les délais prévus

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de cette UE, l'étudiant sera capable :

- de présenter efficacement un exposé oral
- d'exprimer et produire de manière claire et professionnelle des informations par l'utilisation de vocabulaire et de principes grammaticaux adéquats

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECIG2B07IG207A Communication en langue française

36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECIG2B07IG207A Communication en langue française

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en Informatique de gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication en langue française			
Code	3_ECIG2B07IG207A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be) Romain FARAOONE (romain.faraone@helha.be) Thomas DEDIEU (dedieut@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Vu son futur métier, l'étudiant doit être capable de présenter oralement et par écrit une synthèse de son projet. Aussi le cours vise-t-il l'acquisition de la démarche de synthèse dans un contexte académique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable:

- I. Lors d'un test individuel, de rédiger et structurer en un temps imparti, à partir de plusieurs sources mises à sa disposition, une note de synthèse accompagnée d'une notice bibliographique, en respectant les consignes de présentation et en utilisant une orthographe et une syntaxe correctes.
- II. Suite à des séances de travaux de groupe, de rédiger et structurer en groupe un dossier sur une problématique choisie, en respectant les consignes de présentation, y compris pour le référencement et la bibliographie, et en utilisant une orthographe et une syntaxe correctes.
- III. Suite à des séances de travaux de groupe, de présenter en groupe un exposé de 10' sur une problématique choisie, accompagné d'un support (audio)visuel.
- IV. Suite à un travail individuel, de rédiger un CV et une lettre de motivation.
- V. Suite à des séances de travaux de groupe, de rédiger le compte rendu d'une conférence.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Thématique et problématique
2. Recherche et référencement APA
3. Sélection des informations
4. Reformulation des informations
5. Structure des textes argumentés
6. Rédaction d'une introduction
7. Rédaction d'une conclusion
8. Consignes de mise en page
9. Techniques d'exposé
10. CV et lettre de motivation
11. Rédaction de comptes rendus

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Les exercices servent d'évaluation formative et permettent donc un feedback.

Sources et références

- Berchoud, M.-J. (2011). Le vocabulaire et ses pièges. Archipoche.
- Blein, B. (2020). Parler en public : Tout pour être à l'aise à l'oral, réunion professionnelle, examen, entretien d'embauche (Nouvelle éd.). Larousse.
- Fayet, M., & Nishimata, A. (2019). Savoir rédiger le courrier d'entreprise (Nouvelle éd. augmentée). Éditions Eyrolles.
- Scheepers, C. (2013). L'argumentation écrite. De Boeck-Duculot.
- Spicher, A. (2021). Bien écrire, bien rédiger en 40 fiches (2e édition). Paris : Studyrama.
- Thyron, F. (2006). La dissertation : Du lieu commun au texte de réflexion personnelle (4e édition). De Boeck Duculot.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Fiches-séquences, notes de cours, Moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q1, la remise d'un dossier de communication élaboré sur base d'une problématique choisie en groupe constitue 50% de l'évaluation.

Au Q2, la présentation orale hors session de ce dossier constitue 20% de la note finale. Un examen écrit portant sur le CV, la lettre de motivation et le compte rendu constituera 30% de la note finale.

L'étudiant qui a obtenu 50% ou plus à la note de l'évaluation de janvier sera dispensé de cette partie de la matière au Q2. Dans le cas contraire, le groupe devra remettre une version corrigée de son travail de synthèse pour le début de la session de juin au plus tard.

Au Q3, les étudiants qui ont réussi l'ensemble présentation orale-dossier de communication ne seront tenus de présenter que l'examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	10	Evc + Int	20		
Période d'évaluation	Tvs	40	Exe	30	Tvs + Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse, Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE). N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation. Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

La participation étant essentielle, trois absences non justifiées par un CM ou un ML entraînent une note PP à l'évaluation continue et donc au reste de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

